

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

ACTE D'ENGAGEMENT
AE – ATTRI1

Cadre réservé à l'acheteur

MARCHÉ N°

NOTIFIÉ LE / / 2 0 1

A- Objet de l'accord-cadre

MARCHE D'ASSURANCES DE LA COMMUNE DE MAROLLES-EN-BRIE
LOT 1-RESPONSABILITE CIVILE

MAPA passé selon une procédure adaptée en application R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et 14 du code de la commande publique.

B- Identification du pouvoir adjudicateur

Maître d'ouvrage : Commune de MAROLLES-EN-BRIE

Adresse :

Place Charles de Gaulle

94440 MAROLLES-EN-BRIE

Téléphone : 01.45.10.38.38

Télécopieur : 01.45.10.38.39

Courriel : marches-publics@mairie-marolles.fr

CHORUS IDENTIFICATION : SIRET 2019 400 488 00017 – Pas de Service

Signataire du marché :	Madame le Maire de Marolles-en-Brie
Personne habilitée :	Madame le Maire de Marolles-en-Brie
Comptable assignataire des paiements :	Le Comptable de la Direction Générale des Finances Publiques Trésorerie de BOISSY SAINT LEGER 9 rue de Valenton 94477 BOISSY SAINT LEGER CEDEX
Imputation budgétaire :	6156

Le présent acte d'engagement comporte 8 pages + une annexe

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 MAROLLES-EN-BRIE

C- Contractant(s)

Signataire

Nom : GROSSET
Prénom : JULIEN
Qualité : SOUSCRIPTEUR

- Signant pour mon propre compte
 Signant pour le compte de la société
 Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

- Agissant en tant que prestataire unique
 Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après
 Solidaire Conjoint

Prestataire individuel ou mandataire du groupement

Raison sociale : MUTUELLE - SMAC ASSURANCES
Adresse : 141 Av. SALVADOR ALLENDE
Code postal : 79031 NIORT
Bureau distributeur : NIORT
Téléphone : 05 49 32 20 80
Fax : 05 49 32 33 50
Courriel : mordent@smacp.fr
Numéro SIRET : 301 309 605 00 410
Numéro au registre du commerce : 301 309 605
Ou au répertoire des métiers :
Code NAF : 6512 Z

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

D- Prix

Les prix du présent marché sont des prix unitaires révisables au sens R2112-6 du Code de la Commande Publique.

D1- Tarification :

La réponse à l'offre de base est obligatoire.

Indice retenu : _____ Valeur au _____

Limitation Contractuelle d'Indemnité (mentionner la LCI au bordereau de réserves annexé s'il y a lieu sinon indiquer « sans objet ») _____

Les garanties du présent **LOT 1 RESPONSABILITE CIVILE** sont acquises moyennant le versement d'une cotisation au prorata temporis au titre de l'exercice 2019 de :

- Montant net (en chiffres) :€
- Montant des taxes (en chiffres) :
- Montant toutes taxes comprises (en chiffres) :
La cotisation sera pronalisée soit du 01/02/2019 au 31/12/2019 à l'établissement du contrat.
- Montant toutes taxes comprises (en lettres) :euros
 etcentimes.

Soit une cotisation annuelle de :

- Montant net (en chiffres) : **2 311.50**€
- Montant des taxes (en chiffres) : **208.04**€
- Montant toutes taxes comprises (en chiffres) : **2 519.54**€
- Montant toutes taxes comprises (en lettres) : **Deux Mille cinq cents dix neuf**euros
 et **cinquante quatre**centimes.
- Taux de révision ^{HT} sur la masse salariale : **0.115**%
Pour une masse salariale de 2 010 000 €

Variante éventuelles :

Franchise unique ou différenciée sur l'ensemble des risques :
 Laissée au libre choix de l'assureur

En cas de groupement, indiquer le montant et la répartition détaillée des prestations que chaque membre s'engage à exécuter.

Membre du groupement	Nature de la prestation	Montant net	Montant des taxes	Montant T.T.C.
..... (Assureur) € € €
..... (Intermédiaire(s) intervenant en qualité de mandataire du groupement) € € €

Compagnie apéritrice : **SNACL ASSURANCES**

- Pourcentage d'apérition : **100%**
- Coassurance éventuelle : **—**

Le signataire de la présente proposition certifie avoir placé aux conditions ci-avant l'intégralité du contrat (100% de la coassurance).

D2- Décomposition du montant de la solution de base

- *Décomposition par intervenants en cas de groupement conjoint :*

Statut	Objet de la prestation	Part (%)	Montant HT
Mandataire
Cotraitant 1
Cotraitant 2
Cotraitant 3
Cotraitant 4

D3- Options

Il n'est pas prévu d'options.

D4- Sous-traitance envisagée et déclarée en cours d'exécution

Nature de la prestation	Montant HT
.....
.....
.....

OU

aux prix indiqués dans une annexe financière jointe et annexée au présent document.

E- Durée du marché

Le marché est conclu pour une durée initiale allant de la date prévisionnelle du 1^{er} juillet 2019 au 31 décembre 2019. Il est reconductible tacitement trois (3) fois par périodes successives de 12 mois, soit une échéance finale au 31 décembre 2022.

La collectivité informera le titulaire de sa décision de ne pas reconduire le marché par une lettre recommandée avec accusé de réception 3 mois au moins avant la date d'échéance de la période en cours.

Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R 2112-4 du code de la commande publique.

F- Paiement

F1- Désignation du (des) compte(s) à créditer

Titulaire	Etablissement	Agence	Compte	Banque	Guichet	RIB
SMACL ASSURANCES	CR. AGRICOLE	NIORT	0065115000	11306	00031	83
.....
.....
.....

F2- Avance

Sans objet

Accepte l'avance (5%)

Refuse l'avance

Renonce à bénéficier à l'avance

A *NIORT*, le *28.05.2019*

Signature du (des) prestataire(s) :



Ville de MAROLLES-EN-BRIE

G- Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre est acceptée :

A Marolles-en-Brie, le
Madame le Maire,

Sylvie GERINTE,

Le marché a été reçu en préfecture le

H- Notification

Reçu l'avis de réception de la notification du marché,

Signé le par le titulaire, ou exemplaire remis sur place, *ou coller l'avis de réception postal.*

I- Nantissement ou cession de créance

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de

..... euros TVA incluse

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun.

A, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur,
Madame Le Maire

Sylvie GERINTE,

ANNEXE – BORDEREAU DE RESERVES AU CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

En application des règles du droit des marchés publics régissant la commande publique, le Cahier des clauses techniques particulières élaboré par le Pouvoir adjudicateur est accepté par le candidat, sous bénéfice des éventuelles réserves, numérotées et énoncées distinctement dans la présente annexe, ayant pleine valeur contractuelle en application des stipulations de l'Acte d'engagement.

cf annexe n°1 "observations" à l'acte d'engagement

➤ Réserve n°1

.....
.....

➤ Réserve n°2

.....
.....

➤ Réserve n°3

.....
.....

➤ Réserve n°4

.....
.....

➤ Réserve n°5

.....
.....

Accusé de réception en préfecture
094-219400488-20190617-127-2019-CC
Date de télétransmission : 20/06/2019
Date de réception préfecture : 20/06/2019